

FORMATIONS SNIIRAM/SNDS

Planning et descriptif

Septembre à décembre 2026

SOMMAIRE

Informations / Mises à jour / Rappels

1. PUBLIC CONCERNÉ	Page 6
2. ORGANISMES AUTORISÉS À INTERROGER LE SNDS <i>sur autorisation pérenne (Décret du 29 juin 2021)</i>	Page 7
➤ <i>Liste des CHU et CLCC</i>	Page 9
3. PARCOURS DE FORMATIONS	Page 13
4. MODALITÉS D'INSCRIPTION	Page 15
5. FICHES REPÈRES DES DIFFÉRENTES FORMATIONS	Page 16
6. DATES DES FORMATIONS PROGRAMMÉES	Page 23
7. PLANNING VISUEL	Page 27

INFORMATIONS



Module REQ-296-AM « Datamarts AMOS et DAMIR »

Les modules REQ-056-AM « Univers DAMIR » et REQ-160-AM « Univers AMOS » ont été fusionnés. Ce nouveau module **REQ-296-AM « Datamarts AMOS et DAMIR »** dispensé sur 3 jours est **identique à ceux proposés actuellement dans chaque datamart, mais réorganisé et regroupé sur les notions communes.**

Seront abordés en première partie les concepts fondamentaux sur lesquels reposent les datamarts AMOS et DAMIR : les règles de gestion communes des indicateurs en nomenclature NGAP, les dimensions et objets identiques dans tous les datamarts, et les pratiques d'optimisation des requêtes sur BOXi.

Puis seront détaillées les particularités de chaque datamart : un périmètre plus large pour les dépenses, des indicateurs plus détaillés pour les nomenclatures affinées.

RAPPEL

PARCOURS DE FORMATION pour accéder aux données individuelles bénéficiaires

Depuis janvier 2026, le parcours de formation pour accéder à la plateforme SNIIRAM/SNDS de la Cnam évolue : ce parcours est désormais **unifié pour les accès permanents et les porteurs de projet**. Il comporte uniquement 3 modules :

Module 1 socle : OBLIGATOIRE

1. **REQ-054-AM « Architecture & données du SNIIRAM/SNDS »** en elearning
Obligatoire pour tous les utilisateurs SNDS pour être habilités à travailler **sur la plateforme de la Cnam**. La réalisation de ce module autorise l'accès aux datamarts.

Module 2 socle : OBLIGATOIRE

2. **REQ-293-AM « Environnement, Architecture et Optimisation de la plateforme SNIIRAM/SNDS de la Cnam »** sur 2 jours
Obligatoire pour tous les utilisateurs de données individuelles bénéficiaires, en accès sur projet ou en accès permanent, **sur la plateforme de la Cnam**.
[Cette formation ne porte pas sur l'explication des données du SNDS (traitée dans le module 3 socle)]

Module 3 socle :

Collaborateurs Assurance Maladie OBLIGATOIRE

3. **REQ-294-AM « Données DCIR et Jointures avec autres composantes sur la plateforme SNIIRAM/SNDS de la Cnam »** sur 2 jours
[Cette formation présente les **règles de gestion des données du SNDS**.
Obligatoire pour les utilisateurs de données individuelles bénéficiaires du régime général Assurance Maladie,

Collaborateurs autres organismes INDISPENSABLE

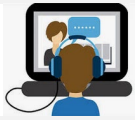
Indispensable pour les utilisateurs externes (qu'ils travaillent ou non sur la plateforme de la Cnam, qu'ils soient porteurs de projet ou accès permanent), **pour exploiter correctement les données du SNDS, à réaliser dans le cadre de ce dispositif CNAM, ou déléguée hors du dispositif CNAM (formation interne, tutorat par expert, autre organisme de formation ...)**

Pour consulter le Schéma, reportez-vous au **3. PARCOURS DE FORMATION Page 10**

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE SNDS



<https://www.assurance-maladie.ameli.fr/etudes-et-donnees/en-savoir-plus-snds>



Retrouvez toute la documentation de la CNAM sur le site collaboratif du SNDS :
<https://documentation-snds.health-data-hub.fr/snds/CNAM>

S'abonner →

<https://framaforms.org/actualites-snds-1606908539>

Pour toute demande d'informations concernant le SNDS,
merci de vous adresser à l'adresse suivante : snds.cnam@assurance-maladie.fr

1. PUBLIC CONCERNÉ

Les formations SNIIRAM/SNDS sont ouvertes à **toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne ou par projet.**

Dans le cadre de l'utilisation des données du SNDS, **l'utilisateur doit suivre obligatoirement un ou plusieurs modules indispensables** pour accéder aux données agrégées ou individuelles, accessibles par BO, SAS ou R.

2. ORGANISMES AUTORISÉS À INTERROGER LE SNDS *sur autorisation pérenne (Décret du 29 juin 2021)*

ORGANISMES	Formation Architecture	Formation AMOS/DAMIR	Formation Environnement Plateforme Cnam	Formation Données DCIR Plateforme Cnam	Formation PMSI
ABM Agence de biomédecine					
ANAP Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux			ESND		
ANSM Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé					
ANSP (SPF) Agence nationale de sante publique					
AROMSA Association régionale des organismes de MSA			ESND		
ARS Agence régionale de santé					
ASNR (ex- ASN/IRSN) Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection			ESND		
ASSEMBLEE NATIONALE					
ATIH Agence technique de l'information sur l'hospitalisation					
CAMIEG Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières					
CANSSM Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines					
CARSAT Alsace Moselle			ESND		
CAVIMAC Caisse d'assurance vieillesse invalidité et maladie des cultes					
CCMSA Caisse Centrale de la MSA					
CGSS Caisse Générale de Sécurité Sociale			ESND		
CHU Centre hospitalier universitaire ⁽¹⁾					
CLCC Centre de lutte contre le cancer ⁽¹⁾					
CNAM Caisse Nationale d'Assurance Maladie					
CNMSS Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale					
CNRS					
CNSA Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie					
COUR DES COMPTES					
CPAM – DCGDR Direction de Coordination de la Gestion des Risques					
CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie			ESND		
CRAMIF Caisse Régionale d'Assurance Maladie Ile-de-France			ESND		
CRPCEN Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires					

ORGANISMES	Formation Architecture	Formation AMOS/DAMIR	Formation Environnement Plateforme Cnam	Formation Données Plateforme Cnam	Formation PMSI
EFS Etablissement Français du Sang					
EHESP Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique					
ENIM Etablissement National des Invalides de la Marine					
Fonds CMU Fonds de financement de la Couverture Maladie Universelle			ESND		
HAS Haute autorité de la sante					
HCAAM Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie			ESND		
Plateforme des données de santé ou HDH					
INCa Institut National du Cancer					
INED Institut national d'études démographiques					
INRIA					
INSEE					
INSERM Institut national de la santé et de la recherche médicale					
IRDES Institut de recherche et documentation en économie de la sante					
Ministère Armées / SSA Service de santé des armées					
Ministère Economie et Finances / DGT Direction générale du trésor					
Ministère Economie et Finances / DGB Direction générale du budget					
Ministère Solidarité et Santé / DGOS Direction générale de l'offre de soins					
Ministère Solidarité et Santé / DGS Direction générale de la sante					
Ministère Solidarité et Santé / DREES Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques					
Ministère Solidarité et Santé / DSS Direction de la sécurité sociale					
Ministère Solidarité et Santé / SGMAS Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales					
MSA Mutualité sociale agricole			ESND		
OFDT Observatoire français des drogues et toxicomanies					
ORS Observatoire régional de la santé					
Port Autonome de Bordeaux					
RATP					
SENAT					
SLM Section Locale Mutualiste			ESND		
SNCF					

FORMATIONS SNIIRAM/SNDS

Planning et descriptif : Septembre à décembre 2026

ORGANISMES	Formation Architecture	Formation AMOS/DAMIR	Formation Environnement Plateforme Cnam	Formation Données Plateforme Cnam	Formation PMSI
URPS Union régionale des professionnels de santé					
URSSAF Caisse nationale (ex- ACOSS)					

D'autres organismes, habilités à interroger le SNDS par autorisation sur projet, peuvent s'inscrire via la Plateforme des données de santé ou le HDH (<https://www.health-data-hub.fr>)

Légende

	Formation obligatoire
	Formation facultative
ESND	Accès uniquement à l'ESND
	Facultative mais INDISPENSABLE
	Pas d'accès aux formations

Notes

- (1) retrouvez la liste exhaustive des organismes CHU et CLCC ci-après
 (2) accès maintenu jusqu'au 31 mars 2027
 (3) accès maintenu jusqu'au 21 avril 2027

Liste des CHU

AP-HM (CHU MARSEILLE)

AP-HP (CHU DE PARIS)

CHR METZ THIONVILLE

CHR ORLEANS

CHU AMIENS

CHU ANGERS

CHU BESANCON

CHU BORDEAUX

CHU BREST

CHU CAEN

CHU CLERMONT FERRAND

CHU DIJON BOURGOGNE

CHU GRENOBLE ALPES

CHU LA REUNION

CHU LILLE

CHU LIMOGES

CHU MARTINIQUE

CHU MONTPELLIER

CHU NANCY

CHU NANTES

CHU NICE

CHU NIMES

CHU POINTRE A PITRE

CHU POITIERS

CHU REIMS

CHU RENNES

CHU ROUEN

CHU SAINT ETIENNE

CHU STRASBOURG

CHU TOULOUSE

CHU TOURS

HOSPICES CIVILS DE LYON (CHU DE LYON)

Liste des CLCC

INSTITUT DE CANCÉROLOGIE DE L'OUEST- (CLCC ANGERS)

INSTITUT BERGONIE – (CLCC BORDEAUX)

CENTRE FRANÇOIS BACLESSE – (CLCC CAEN)

CENTRE JEAN-PIERRE PERRIN – (CLCC CLERMONT-FERRAND)

CENTRE GEORGES-FRANÇOIS LECLERC – (CLCC DIJON)

CENTRE OSCAR LAMBRET – (CLCC LILLE)

CENTRE LÉON BÉRARD – (CLCC LYON)

INSTITUT PAOLI-CALMETTES – (CLCC MARSEILLE)

INSTITUT RÉGIONAL DU CANCER MONTPELLIER / VAL D'AURELLE – (CLCC MONTPELLIER)

INSTITUT DE CANCÉROLOGIE DE LORRAINE – (CLCC NANCY)

INSTITUT DE CANCÉROLOGIE DE L'OUEST - RENÉ GAUDUCHEAU – (CLCC NANTES)

CENTRE ANTOINE LACASSAGNE – (CLCC NICE)

INSTITUT CURIE – (CLCC PARIS)

INSTITUT JEAN GODINOT – (CLCC REIMS)

CENTRE EUGÈNE MARQUIS – (CLCC RENNES)

CENTRE HENRI BECQUEREL – (CLCC ROUEN)

CENTRE PAUL STRAUSS – (CLCC STRASBOURG)

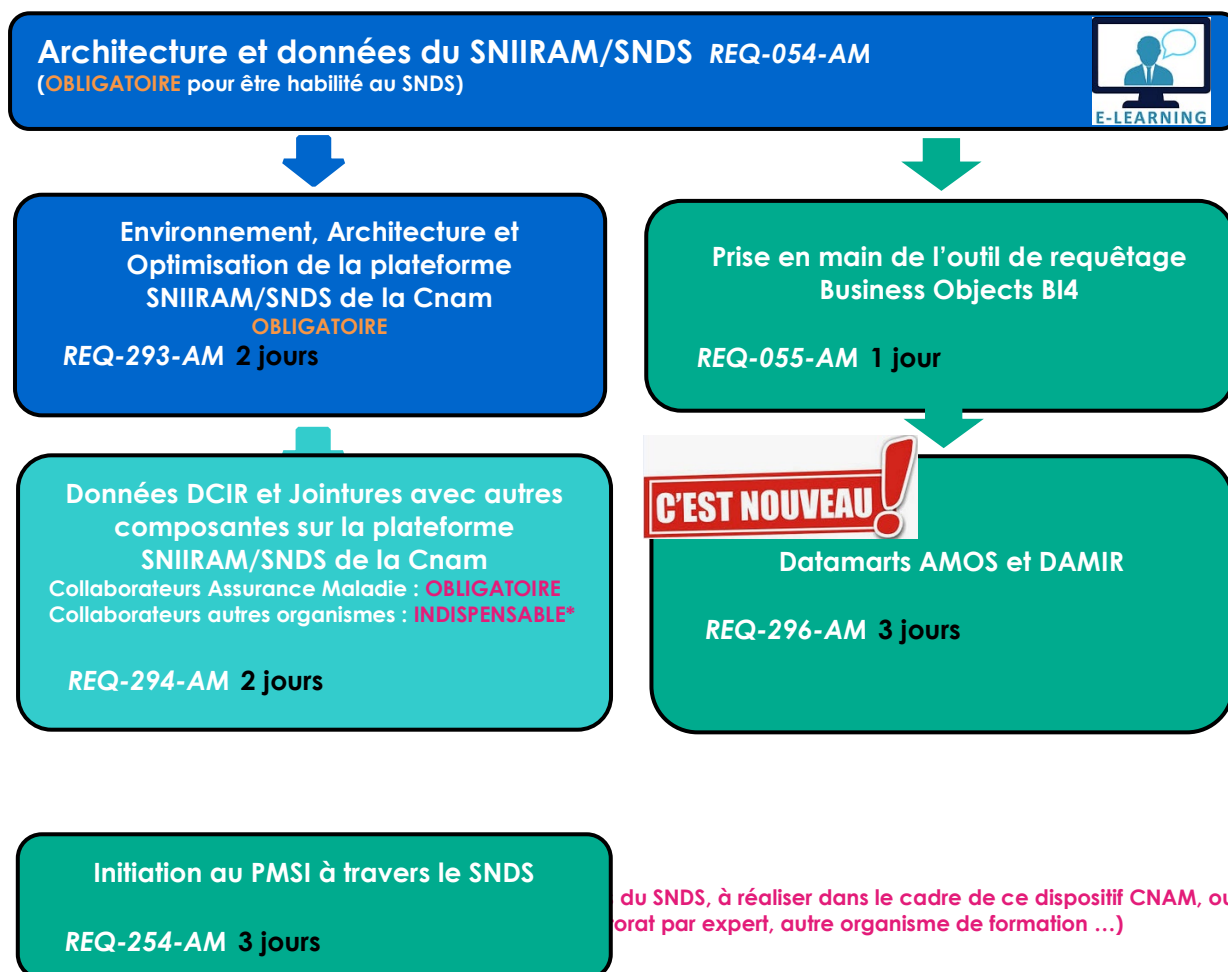
INSTITUT CLAUDIUS REGAUD – (CLCC TOULOUSE)

GUSTAVE ROUSSY – (CLCC VILLEJUIF)

3. PARCOURS DE FORMATION

Votre organisme a un **accès permanent au SNDS** (décret n°2016-1871 du 26 décembre 2016 et suivants) ou un **accès sur projet** : échantillon, datamarts ou extraction via un espace projet sur le portail de la Cnam ou système fils⁽⁴⁾, vous trouverez ci-dessous le **parcours de formation unique** désormais établi par la Cnam

NB : Pour les accès sur projet, une session d'information d'1/2 journée est organisée par la Plateforme des données de santé (ou Health Data Hub). Pour toute demande concernant ce dispositif, n'hésitez pas à la contacter : contact@health-data-hub.fr



du SNDS, à réaliser dans le cadre de ce dispositif CNAM, ou orat par expert, autre organisme de formation ...)

⁽⁴⁾ **Aucune formation n'est obligatoire**, si l'utilisateur travaille sur une extraction de données SNDS via un **système fils**, et n'accède pas au portail SNDS de la Cnam mais la formation sur les données reste fortement préconisée.

4. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous appartenez à :	Modalités
la Cnam	1- Faire une demande dans l'outil @Pi-RH 2- Adresser en parallèle votre demande à Mme. Pierson (DRHEP/DDP)
un organisme INSERM	Pour toute demande, consulter https://pro.inserm.fr/rubriques/en-labo/gestion-des-donnees/bases-de-donnees-pour-la-recherche-en-sante/le-systeme-national-des-donnees-de-sante-snds
un autre organisme	<p>https://institutquatredix.fr</p> <p><i>L'inscription n'est possible qu'une fois un avis favorable du CESREES formulé pour le projet concerné. Les modalités d'inscription vous seront précisées avec la transmission de cet avis par la Plateforme des données de santé au titre de guichet unique des projets mobilisant des données de santé.</i></p> <p>NB : Pour les collaborateurs des ARS, adressez une copie de votre demande à votre département formation</p> <p>Enfin, si un N° d'engagement doit apparaître sur votre facture (par exemple dans le cadre d'un dépôt sur CHORUS), merci de bien faire parvenir votre bon de commande avec les éléments nécessaires à l'adresse : do-msup-rh@institutquatredix.fr</p> <p>Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors d'une saisie sur le portail client de l'Institut 4.10</p>

5. FICHES REPÈRES DES DIFFÉRENTES FORMATIONS

REQ-054-AM

Module : Architecture et données du SNIIRAM/SNDS



Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- comprendre les enjeux du projet SNDS
- comprendre la constitution des bases et modes opératoires d'accès aux magasins de données pour les utiliser
- donner un panorama des principaux produits de restitution du SNDS
- Aborder les données communes et règles d'interrogations à tous les produits de restitution du SNDS

Contenu

- Présentation du Système National Inter-Régimes de l'Assurance Maladie (SNIIRAM) et du Système National des Données de Santé (SNDS) : le contexte, la création, la gouvernance, les conditions d'accès selon les organismes, le référentiel sécurité du SNDS qui régit sa gestion sécurisée, l'alimentation des données et le contenu progressif du SNDS d'ici 2019.
- Définition des principaux concepts de l'Assurance Maladie afin de mieux appréhender les données (ils seront également utiles pour les formations sur les produits du SNIIRAM/SNDS).
- Panorama de l'offre de service du SNIIRAM/SNDS : les données en open data, libre de réutilisation, et les données en environnement maîtrisé, déclinées par objectif : les dépenses, l'activité des professionnels de santé et établissements et le parcours du bénéficiaire des soins
- Documentation et support utilisateurs.

Moyens pédagogiques

Présentation théorique

Il s'agit d'une présentation théorique et non pratique.

Prérequis

Aucun

Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur la plateforme de la Cnam sur autorisation pérenne ou par projet

Lieu

E-Learning - Institut 4.10

Tarif 2026

107 €

REQ-055-AM

**Module : Prise en main de l'outil de requêtage
Business Object BI4**

1 jour

Objectifs

Les utilisateurs seront capables :

- d'interroger avec l'outil de requêtage Business Objects version BI4 les données restituées au travers des univers BO du SNDS (AMOS, DAMIR...)

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques réalisés sur un datamart

Prérequis

- Avoir suivi le module "Architecture et données du SNIIRAM/SNDS"

Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur la plateforme de la Cnam sur autorisation pérenne ou par projet

Lieu

Institut 4.10 Paris / Tours

Tarif 2026

460 €

Contenu

Cette formation d'une journée présente les fonctionnalités de base de BI4, afin de donner aux utilisateurs les connaissances essentielles pour interroger les données issues des datamarts du SNDS. Le support de formation inclut en annexe un aperçu de fonctionnalités plus avancées de BusinessObjects, à destination des utilisateurs souhaitant approfondir leurs pratiques.

- Présentation de Business Intelligence (BI) : présentation de l'outil, utilité, vocabulaire et connexion aux données des datamarts sur le portail SNDS
- **L'interface de requêtage BI dans l'éditeur de requêtes** : construire, modifier et exécuter une requête en direct, enregistrer et exporter les résultats, planifier un document pour le lancer plus tard, envoyer un document à un autre utilisateur, utiliser les différents filtres, opérateurs et opérands dans une requête, ajouter/dupliquer/supprimer une requête ou la basculer sur un autre univers.
- **L'interface des rapports BI dans l'éditeur de rapports** : visualisation des données du rapport, fusion de dimensions, suppression d'un objet dans un rapport, sections, saut, présentation des résultats, insérer une formule non pérenne, une variable pérenne, tri personnalisé, classement des données, alerteurs, saut de page, positionnement relatif, filtres de rapports,
- La nouvelle documentation collaborative du SNDS et ameli-réseau.

REQ-296-AM

Module : Datamarts AMOS et DAMIR

1 jour

Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- Comprendre la finalité des datamarts AMOS et DAMIR
- Interroger les données avec BO BI4
- Optimiser les requêtes en utilisant les bons filtres
- Appliquer les préconisations et les règles de gestion sur les données en nomenclature NGAP et en nomenclature affinée pour chaque datamart.

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

Prérequis

- Avoir suivi le module "Architecture et données du SNIIRAM/SNDS"
- Avoir suivi le module "BO BI4" ou être autonome sur le requêtage via l'outil BO BI4

Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNIIRAM-SNDS sur la plateforme de la Cnam en accès permanent (autorisation par décret) ou par projet (autorisation simplifiée HDH)

Lieu

Institut 4.10 Paris / Tours

Tarif 2026

Contenu

Cette formation est issue de l'articulation et de la réorganisation des anciennes formations AMOS (REQ-160-AM) et DAMIR (REQ-056-AM), dont certaines séquences présentaient un socle commun.

1. Finalités globales des datamarts AMOS et DAMIR :

- **AMOS/EXE-PRS** permet de décrire :
l'activité codée en NGAP réalisée par les PS libéraux, leur démographie et niveaux géographiques
les prescriptions des PS libéraux et des établissements hospitaliers, leur démographie et niveaux géographiques
la patientèle, son profil, sa démographie et niveaux géographiques
- **AMOS/CDS** permet de décrire l'activité codée en NGAP réalisée par les centres de santé et leur patientèle.
- **DAMIR** permet de suivre les dépenses de santé de l'Assurance Maladie par postes de dépenses en nomenclature NGAP, ventilés par spécialités médicales des professionnels de santé, par type d'établissements de santé, ...

2. Concepts communs aux datamarts :

- L'optimisation des requêtes avec la gestion des dates (soins, traitement, mise à disposition des données)
- Les bonnes pratiques dans les filtres de requêtes
- Les données communes : professionnels de santé, bénéficiaires, organismes, prestations, majorations, types de remboursements...
- Les règles de gestion des indicateurs de quantités et de montants pour les prestations codées en NGAP

3. Les spécificités des datamarts avec prestations affinées CCAM et LPP : les règles de gestion des indicateurs de quantités et de montants affinés.

- **AMOS/CCAM Prestations** permet d'avoir une description de l'activité codée en CCAM pour les médecins, les chirurgiens-dentistes et les sages-femmes.
- **AMOS/CCAM Associations** (refonte de l'univers "CCAM Associations") permet de faire des études sur les associations d'actes CCAM.
- **AMOS/LPP** permet de décrire les prestations affinées de la LPP en termes de prescripteurs, fournisseurs libéraux et patientèle

1 010 €

- 4. Présentations de requêtes et outils prédéfinis :** soins de ville, outil commissions, air-ps, suivis conventionnels (contrats démographiques en zones déficitaires, transmission des conventionnements en zones sous dotées, quotas de téléconsultations...)

REQ-058-AM

Module : Univers SNIREP

1 jour

Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- comprendre la finalité et la philosophie de l'univers SNIREP
- interroger les données de cet univers avec BO BI4.

Contenu

L'univers SNIREP du SNIIRAM/SNDS permet de disposer d'informations en structure de dépenses et en volume d'activité des établissements privés. Il est possible de connaître ainsi l'activité précise d'un établissement privé.

- Présentation de l'univers SNIREP
- Les Contraintes et préconisations sur l'expression des requêtes
- Exercices et exemples de requêtes

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

- Les astuces et précautions

Prérequis

- Avoir suivi le module « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS »
- Avoir suivi le module "BO BI 4" ou être autonome sur le requêtage via l'outil BO BI4
- Connaissance des données des établissements (GHS, TAA, ...)

Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNIIRAM-SNDS sur la plateforme de la Cnam en accès permanent (autorisation par décret) ou par projet (autorisation simplifiée HDH)

Lieu

Institut 4.10 Paris / Tours

Tarif 2026

378 €

REQ-293-AM

Module : Environnement, Architecture et Optimisation de la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam

2 jours

Module obligatoire pour être habilité à interroger les produits contenant des données individuelles bénéficiaires, exhaustives ou échantillonnées, sur la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam, en accès permanent ou sur projet

Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- Accéder à la plateforme SNDS de la Cnam et comprendre l'environnement de travail, prendre en main les différents espaces de travail et savoir mettre en œuvre les bonnes pratiques pour une utilisation optimisée ;
- Comprendre l'architecture des bases de données relationnelles disponibles dans le SNDS et les principes de datamanagement qui en découlent ;
- Savoir comment les données du DCIR sont chargées, structurées et sécurisées et les contraintes d'optimisation des requêtes à appliquer ;
- Connaître les conditions et outils mis à disposition pour l'import / export de données ainsi que pour la gestion

Contenu

Ce module permet aux utilisateurs de connaître les conditions d'utilisation de la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam, les règles d'interrogation et d'optimisation à appliquer aux requêtes afin de garantir le bon fonctionnement de la plateforme.

Ce module ne porte pas sur l'explication des données du SNDS et ne rend pas l'utilisateur autonome pour interroger les données.

La présentation s'articule autour des points suivants :

- Les différentes composantes du SNDS : structure, emplacement, modalités de chaînage entre ces composantes ;

des partages de données dans la plateforme ; Savoir lancer des programmes en asynchrone.

- Savoir utiliser les bases du logiciel SAS Guide pour réaliser les exercices pratiques proposés
- Savoir faire appel au support utilisateurs, et rechercher de la documentation

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

Prérequis

- Avoir suivi le module «Architecture et données du SNIIRAM/SNDS»

Public concerné

Toute personne habilitée à interroger le SNDS sur [la plateforme de la Cnam](#)

-appartenant à un organisme ayant **un accès avec autorisation permanente** aux données individuelles bénéficiaires (exhaustives ou échantillonnées)

-ou **ayant un accès sur projet** : toute personne nommément désignée dans la convention passée entre son organisme et la Cnam, pour l'extraction de données SNDS, après avis favorable du CESREES, ou pour l'accès aux données échantillonnées, après accord CNIL ou accord HDH dans le cadre d'une procédure simplifiée.

Lieu

Institut 4.10 Paris / Tours

Tarif 2026

500 €

- Accès à SAS Guide et R dans le portail et différentes bibliothèques disponibles en environnement Unix versus Oracle ;
- L'architecture des données dans le SNDS : modèles de bases de données relationnelles, principes de data management et de jointures entre tables du modèle
- Les contraintes d'optimisation des requêtes liées aux modalités de chargement des données
- Les outils de partage et d'export des données sur la plateforme Cnam
- La documentation et le support utilisateurs

Afin de **permettre la réalisation d'exercices pratiques**, une présentation des **fonctionnalités du logiciel SAS Enterprise Guide** sera réalisée au fur et à mesure de la formation. En effet, cet outil clé en main mis à disposition de tous sur la plateforme Cnam, ne nécessite pas la connaissance d'un langage de programmation et permet donc de s'adresser à tous les utilisateurs et d'appréhender plus facilement les données dans le module de formation aux données du SNDS (REQ-294-AM)

REQ-294-AM

Module : Données DCIR et Jointures avec les autres composantes sur la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam

2 jours

Module obligatoire pour les utilisateurs du régime général de l'assurance maladie,

Pour les autres utilisateurs, module indispensable pour exploiter les données du SNDS, à réaliser dans le cadre de ce dispositif CNAM, ou déléguée hors du dispositif CNAM

pour être habilité à interroger les produits contenant des données individuelles bénéficiaires, exhaustives ou échantillonnées, sur la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam, en accès permanent ou sur projet

Objectif

Les utilisateurs seront capables de :

- Comprendre ce qu'est le DCIR, l'origine, l'historique et les modalités d'alimentation des données qu'il contient ;
- Comprendre les modalités d'alimentation des référentiels bénéficiaires, administratif et médicalisé ;
- Connaître les préconisations d'utilisation de ces données, notamment selon l'angle de consommation des patients ;
- Savoir chaîner ces données avec les autres composantes du SNDS : PMSI, Causes de décès ;
- Savoir utiliser l'échantillon ESND

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

Prérequis

- Avoir suivi le module «Architecture et données du SNIIRAM/SNDS»
- **Avoir suivi le module « Environnement, Architecture et Optimisation de la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam »**

Contenu

Ce module a pour objectif d'expliquer les principes de la data et d'accompagner les utilisateurs dans la réalisation d'études économiques et/ou épidémiologiques en santé publique. Elle s'appuie sur les données exhaustives du SNDS, en particulier le Datamart de Consommation Inter-Régime (DCIR), mais aussi sur les données échantillonnées (ESND).

Des slides dédiées mettront en évidence les principales différences entre l'utilisation de données exhaustives et d'extractions : profondeur des tables, environnement de travail, identifiants patients.

La présentation s'articule autour des points suivants :

- L'alimentation de l'entrepôt SNIIRAM et sa restitution DCIR : circuit des données, normes utilisées, historique disponible, périodicité d'alimentation ;
- La structure de DCIR (tables, variables, indicateurs d'activité et consommation) : table principale et tables affiniées, règles de gestion de quantités de prestations et calcul des données économiques dont le reste à charge ; catégories de variables patients, offreurs de soins, prestations,...

Public concerné

Toute personne habilitée à interroger le SNDS sur [la plateforme de la Cnam](#)

- appartenant à un organisme ayant **un accès avec autorisation permanente** aux données individuelles bénéficiaires (exhaustives ou échantillonnées)
- ou **ayant un accès sur projet** : toute personne nommément désignée dans la convention passée entre son organisme et la Cnam, pour l'extraction de données SNDS, après avis favorable du CESREES, ou pour l'accès aux données échantillonnées, après accord CNIL ou accord HDH dans le cadre d'une procédure simplifiée.

- Les tables des référentiels bénéficiaires associées à DCIR : les différents identifiants d'un patient, les méthodes d'appariement utilisées dans les extractions de données, le ciblage de l'ensemble des identifiants patients d'une cohorte, la gestion du référentiel médicalisé.
- La jointure avec les données du PMSI et des causes médicales de décès
- L'échantillon de bénéficiaires ESND et la méthodologie du tirage au 2/100^{ième}.

Lieu

Institut 4.10 Paris /Tours

Tarif 2026

500 €

REQ-254-AM

Module : Initiation au PMSI à travers le SNDS

3 jours

Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- Connaître les concepts du PMSI et visualiser toutes les tables accessibles au travers du Système National des Données de Santé
- Interroger les données des 4 PMSI (MCO, SSR, HAD et PSY)
- Citer les préconisations d'utilisation de ces données

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

Contenu

Formation pratique de 3 jours sur les données du PMSI accessibles dans le SNDS et pouvant être appariées avec les données de consommations de ville DCIR.

- Introduction et présentation générale du PMSI (genèse, évolution des financements, intégration des données, conditions d'accès)
- Description pour chaque PMSI (MCO, Actes et Consultations Externes, SSR, HAD et PSY) :
 - Principaux concepts (communs et spécifiques) à connaître pour chaque PMSI
 - Structuration des tables, les principales variables
 - Mise en pratique sous forme d'exercices

Prérequis

- Avoir suivi le module « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS »
- **Avoir suivi le module « Environnement, Architecture et Optimisation de la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam »**

Et en complément pour les collaborateurs Assurance Maladie :

- **Avoir suivi le module « Données DCIR et Jointures avec les autres composantes sur la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam »**

Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger les données individuelles bénéficiaires sur la plateforme de la Cnam sur autorisation pérenne ou par projet

Lieu

Institut 4.10 Paris / Tours

Tarif 2026

1 019 €

6. DATES DES FORMATIONS PROGRAMMÉES

Les dates communiquées sont des dates prévisionnelles, ces dates peuvent être supprimées, à la suite de contraintes, à l'inverse des dates supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction des besoins.


Module « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS »

REQ-054-AM

Cette formation est la seule admise pour pouvoir accéder au SNDS sur la plateforme de la Cnam

Prérequis = Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur la plateforme de la Cnam sur autorisation pérenne ou par projet

Cette formation **théorique à suivre en E-learning** présente la genèse du SNIIRAM/SNDS, les procédures pour y accéder (sécurité, profils, ...) et les principaux produits restitués (données agrégées, individuelles...) : aucune pratique ne sera faite sur les produits SNDS (voir formations produits). **Il est obligatoire d'avoir suivi cette formation pour être habilité au SNDS**

 E-LEARNING	Durée	Public concerné	Tarif 2026
	7 h	Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne* ou par projet * Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	107 €

Module « Prise en main de l'outil de requêtage Business Objects BI4 »

REQ-055-AM

Prérequis = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS »

FORMATIONS SNIIRAM/SNDS

Planning et descriptif : Septembre à décembre 2026

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2026	Etat de la session
Mardi 6 octobre 2026	1 jour	Tours	Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur la plateforme de la Cnam sur autorisation pérenne ou par projet * Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	460 €	Session disponible
Mardi 1 ^{er} déc. 2026		Paris			Session disponible

Module « Datamarts AMOS et DAMIR »

REQ-296-AM

Prérequis = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS » et avoir suivi la formation « Prise en main de l'outil de requêtage BO BI4 » ou être autonome sur le requêtage via l'outil BO BI4.

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2026	Etat de la session
Mercredi 7 octobre au Vendredi 9 octobre 2026	3 jours	Tours	Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur la plateforme de la Cnam sur autorisation pérenne ou par projet * Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	1 010 €	Session disponible
Mercredi 2 déc. au Vendredi 4 déc. 2026		Paris			Session disponible

Module « Univers SNIREP »

REQ-058-AM

Prérequis = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS » et avoir suivi la formation « Prise en main de l'outil de requêtage BO BI4 » ou être autonome sur le requêtage via l'outil BO BI4.

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2026	Etat de la session
Session à la demande	1 jour		Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur la plateforme de la Cnam sur autorisation pérenne ou par projet * Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	378 €	A la demande

Module « Environnement, Architecture et Optimisation de la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam » **REQ-293-AM**

Prérequis = Avoir suivi le module « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS »

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2026	Etat de la session
Mardi 8 septembre au Mercredi 9 septembre 2026	2 jours	Paris	<p>Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger les données individuelles bénéficiaires sur la plateforme de la Cnam sur autorisation pérenne ou par projet</p> <p>* Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8</p>	500 €	Session complète
Mardi 15 septembre au Mercredi 16 septembre 2026	2 jours	Paris			Session complète
Mardi 6 octobre au Mercredi 7 octobre 2026	2 jours	Paris			Session disponible
Mardi 13 octobre au Mercredi 14 octobre 2026	2 jours	Paris			Session disponible
Mardi 24 novembre au Mercredi 25 novembre 2026	2 jours	Paris			Session disponible
Mardi 24 novembre au Mercredi 25 novembre 2026	2 jours	Paris			Session disponible
Mardi 1 ^{er} décembre au Mercredi 2 décembre 2026	2 jours	Paris			Session disponible
Mardi 15 décembre au Mercredi 16 décembre 2026	2 jours	Paris			Session disponible

Module : « Données DCIR et Jointures avec les autres composantes sur la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam » **REQ-294-AM**

Prérequis = -Avoir suivi le module « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS », avoir suivi le module « Environnement, Architecture et Optimisation de la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam »

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2026	Etat de la session
Jeu. 17 sept. au Ven. 18 sept. 2026	2 jours	Paris	Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger les données individuelles bénéficiaires sur la plateforme de la Cnam sur autorisation pérenne ou par projet * Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	500 €	Session disponible
Jeu. 15 oct. au Ven. 16 oct. 2026	2 jours	Paris			Session disponible
Jeu. 26 nov. au Ven. 27 nov. 2026	2 jours	Paris			Session disponible
Jeu. 3 déc. au Ven. 4 déc. 2026	2 jours	Paris			Session disponible
Jeu. 17 déc. au Ven. 18 déc. 2026	2 jours	Paris			Session disponible

Module « Initiation au PMSI à travers le SNDS »

REQ-254-AM

Prérequis = Avoir suivi le module « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS », avoir suivi le module « Environnement, Architecture et Optimisation de la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam »

Et en complément pour les collaborateurs Assurance Maladie : avoir suivi le module « Données DCIR et Jointures avec les autres composantes sur la plateforme Sniiram/SNDS de la Cnam »

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2026	Etat de la session
Mer. 30 sept. au Ven. 2 oct. 2026	3 jours	Paris	Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger les données individuelles bénéficiaires sur la plateforme de la Cnam sur autorisation pérenne ou par projet * Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	1 019 €	Session disponible
Mer. 18 nov. au Ven. 20 nov. 2026	3 jours	Paris			Session disponible
Mer. 9 déc. au Ven. 11 déc. 2026	3 jours	Paris			Session disponible

7. PLANNING VISUEL

Retrouvez toutes les sessions disponibles sur le planning visuel

Septembre 2026

	1	2	3	4	WE	7	8	9	10	11	WE	14	15	16	17	18	WE	21	22	23	24	25	WE	28	29	30	
REQ-055-AM BO																											
REQ-296-AM AMOS & DAMIR																											
REQ-293-AM ENVIRONNEMENT																											
REQ-294-AM DONNEES DCIR																											
REQ-254-AM PMSI																											

Octobre 2026

	1	2	WE	5	6	7	8	9	WE	12	13	14	15	16	WE	19	20	21	22	23	WE	26	27	28	29	30	WE
REQ-055-AM BO																											
REQ-296-AM AMOS & DAMIR																											
REQ-293-AM ENVIRONNEMENT																											
REQ-294-AM DONNEES DCIR																											
REQ-254-AM PMSI																											

Novembre 2026

	WE	2	3	4	5	6	WE	9	10	11	12	13	WE	16	17	18	19	20	WE	23	24	25	26	27	WE	30	
REQ-055-AM BO																											
REQ-296-AM AMOS & DAMIR																											
REQ-293-AM ENVIRONNEMENT																											
REQ-294-AM DONNEES DCIR																											
REQ-254-AM PMSI																											

Décembre 2026

	1	2	3	4	WE	7	8	9	10	11	WE	14	15	16	17	18	WE	21	22	23	24	25	WE	28	29	30	31
REQ-055-AM BO																											
REQ-296-AM AMOS & DAMIR																											
REQ-293-AM ENVIRONNEMENT																											
REQ-294-AM DONNEES DCIR																											
REQ-254-AM PMSI																											

Légende :

Institut 4.10 Paris
Institut 4.10 Tours
C = Session Complète
A = Session Annulée
R = Session Réservee